CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIELS AU GAZ À ÉVACUATION DIRECTE.

(RENCONTRE LA NORME FVIR)

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE.
DIRECTIVES D'INSTALLATION ET D'UTILISATION.

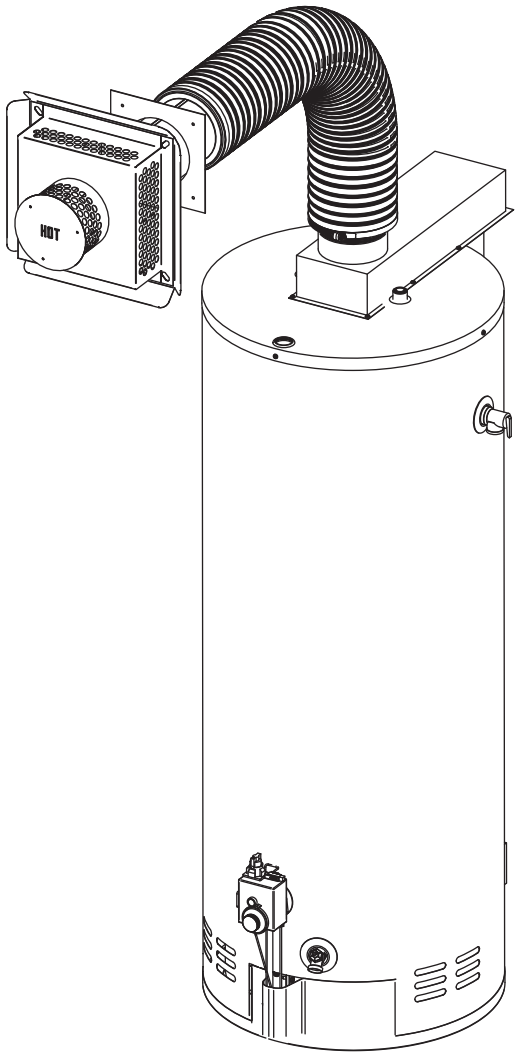

⚠ DANGER

Ce chauffe-eau N'EST PAS certifié pour être installé dans une maison préfabriquée (mobile) ou à l'extérieur.

⚠ DANGER

Assurez-vous de bien suivre les directives données dans ce manuel afin de réduire au minimum le risque d'incendie, d'explosion, de dommages à la propriété, de blessures graves ou même la mort.

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.

QUE FAIRE
SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- **NE TENTEZ PAS** d'allumer d'appareils.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur; **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- **De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.** Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

IMPORTANT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AVANT DE PROCÉDER. UNE INSTALLATION APPROPRIÉE PERMETTRA UN FONCTIONNEMENT SÉCURITAIRE ET EFFICACE ÉLIMINANT AINSI DES FRAIS D'ENTRETIEN QUI NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE. LISEZ LA GARANTIE DU PRODUIT CITÉE DANS CE MANUEL, ET N'OUBLIEZ PAS DE REMPLIR ET DE RETOURNER LA CARTE, LE CAS ÉCHÉANT, ET LE CERTIFICAT DE GARANTIE APPLICABLE. SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS, VEUILLEZ APPELER VOTRE FOURNISSEUR OU RÉFÉREZ-VOUS À LA SECTION *PROCÉDURE DE SERVICE* CONTENUE DANS CE MANUEL.
CONSERVEZ CE MANUEL POUR TOUTES RÉFÉRENCES ULTÉRIEURES.

Pour vos dossiers, veuillez entrer ci-dessous les numéros de modèle et de série :

N° de modèle _____

N° de série _____

nqa canada ISO 9001 ENREGISTRÉ SYSTÈME QUALITÉ

MEMBRE AHRI

54000013
© 2014 Usines Giant Inc. Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

Directives de sécurité 3
Directives d'installation 4
Emplacement du chauffe-eau 4
Minimum d'espace libre 4
Ventilation 4
Kit d'évent co-axial flexible 5
Installation du système de ventilation 5
Système de plomberie 9
Valve de sûreté de température et pression 9
Augmentation de la pression dans le système d'eau 10
Remplissage du chauffe-eau 10
Connexions du gaz 11
Directives d'installation des chauffe-eau conçus pour le chauffage d'eau potable et le chauffage du bâtiment 11
Liste des vérifications pour l'installation 13
Directives d'utilisation 14
Directives d'allumage 14
Réglage de la température de l'eau 15
Manque de combustible 15
Entretien général 16
Entretien général 16
Condensation 16
Brûleur et veilleuse 16
Cuve du chauffe-eau 16
Valve de sûreté de température et pression 16
Inspection du système de ventilation 16
Anode 16
Vidange du chauffe-eau 17
Vacances 17
Procédure de service 17
Pièces de remplacement 18
Guide de problèmes courants 19
Garantie 22

Ce chauffe-eau rencontre les exigences «FVIR» de la norme des chauffe-eau
Il est équipé d'une chambre de combustion et d'un système d'amené d'air frais scellé de façon à ce qu'il n'utilise aucune air de combustion de l'entourage du chauffe-eau. Il utilise l'air de combustion de l'extérieur du bâtiment où la terminaison de l'évent est situé. Ceci préviendra l'allumage de vapeurs inflammables à l'extérieur du chauffe-eau dans le cas où de l'essence ou d'autres vapeurs ou liquides inflammables sont mal entreposés dans les environs où le chauffe-eau est installé.

Si vous sentez une odeur de gaz inflammable :
- **NE TENTEZ PAS** d'allumer l'appareil.
- **NE TOUCHEZ PAS** à aucun interrupteur, **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans l'édifice.
- **De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz.** Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies.

L'installation et l'entretien doivent être assurés par un installateur qualifié, un service d'entretien ou par le fournisseur de gaz.

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Pour votre sécurité, de même que celle des autres durant l'installation, l'opération et l'entretien de ce chauffe-eau, plusieurs consignes vous sont prodiguées dans ce manuel. Lisez-les et conformez-vous à tous ces messages. Ils attireront votre attention sur les risques potentiels, vous diront comment réduire tout risque de blessures et, finalement, à quoi vous vous exposez si vous ne suivez pas les directives.

Ceci est le symbole d'alerte de sécurité. Ce symbole vous avertit des risques potentiels de blessures graves ou même la mort qui peuvent survenir pour vous et toute autre personne. Tous les messages concernant la sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du mot «DANGER» ou «AVERTISSEMENT».

⚠ DANGER Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives immédiatement.

⚠ AVERTISSEMENT Des blessures graves ou même la mort peuvent survenir si vous ne suivez pas les directives.

⚠ AVERTISSEMENT

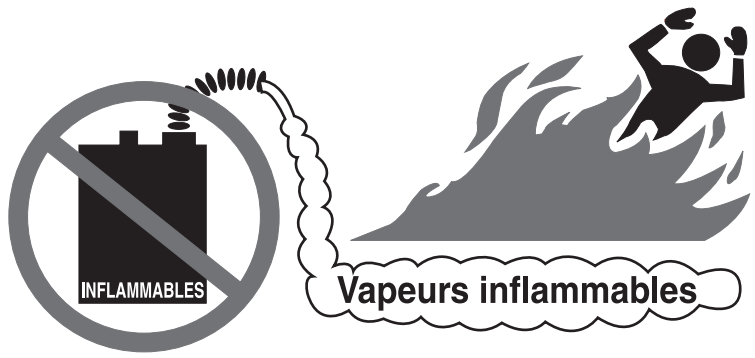

RISQUES DE FEU ET D' EXPLOSION

qui peuvent dégénérer en blessures graves ou même la mort

⚠ Ne pas entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil. Entreposer ou utiliser de l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil peut provoquer des blessures graves ou même la mort.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS utiliser ce chauffe-eau s'il a été submergé dans l'eau, même partiellement. Faites inspecter le chauffe-eau par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle ou tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

IMPORTANT

Ces directives servent de guide d'installation et d'opération pour votre chauffe-eau. Si elles ne sont pas suivies, le manufacturier ne pourra être poursuivi en justice sous toute forme que ce soit. Toutefois, il est à noter que, pour assurer votre sécurité et éviter certains dommages causés par une installation inadéquate, ce chauffe-eau doit être installé par un professionnel certifié et selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis.

Avant de lire les directives d'installation :

1) Faites l'inspection du chauffe-eau et de ses composantes pour vous assurer qu'ils ne sont pas endommagés. **NE PAS FAIRE** l'installation ou tenter de réparer une pièce endommagée. S'il y a eu dommage, appelez le marchand où vous vous êtes procuré le chauffe-eau ou le manufacturier inscrit sur votre carte de garantie.

2) Assurez-vous que l'alimentation de gaz corresponde au type de gaz indiqué sur la plaque signalétique, ainsi que sur le contrôle au gaz du chauffe-eau.

Emplacement du chauffe-eau

Le chauffe-eau doit être situé le plus près possible d'un mur extérieur, pour permettre l'installation de l'évent conformément aux règlements écrits dans ce manuel, et de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude. Cet emplacement doit être à l'abri du gel. La position qu'occupe le chauffe-eau doit permettre d'accéder facilement au brûleur, au contrôle au gaz et au robinet de vidange. Le chauffe-eau doit être situé à proximité d'un drain de plancher. Dans le cas où le drain de plancher n'est pas adjacent au chauffe-eau, un bassin de rétention approprié doit être installé sous le chauffe-eau **(voir Illustration 9)**. Sa largeur sera d'au moins quatre (4) pouces (10,2 cm) de plus que le diamètre du chauffe-eau et sa profondeur d'au moins un (1) pouce (2,5 cm), donnant accès au robinet de vidange. Afin de prévenir tout dommage à la propriété pouvant être causé par une fuite d'eau provenant de la tuyauterie, de la valve de sûreté ou du chauffe-eau, ce bassin doit être raccordé au système d'égout de la propriété.

Dans le cas où cette dernière recommandation basée sur les codes du bâtiment n'est pas respectée, le manufacturier ne pourra être tenu responsable de tout dommage causé par une quelconque fuite d'eau, car tout chauffe-eau percera un jour ou l'autre.

Ce chauffe-eau peut être installé sur un plancher combustible ou non combustible. Néanmoins, si le chauffe-eau est installé sur un tapis, on doit placer un panneau de bois ou de métal sous le chauffe-eau. Ce panneau devra avoir au moins trois (3) pouces (7,6 cm) de plus en longueur et en largeur que le chauffe-eau. Lorsque le chauffe-eau est installé dans une alcôve ou un placard, on doit recouvrir la totalité de la surface du plancher avec le panneau.

Minimum d'espace libre

Le minimum d'espace libre entre le chauffe-eau et les matières combustibles est deux (2) pouces (5,1 cm) sur les côtés, zéro (0) pouces en arrière, quatre (4) pouces (10,2 cm) à l'avant, zéro (0) pouces du coude d'entrée d'air et un (1) pouce minimum autour du tuyau flexible et deux (2) pouces (5,1 cm) de la boîte d'entrée d'air **(voir Illustration 1)**.

Ventilation

⚠ DANGER

Lorsque vous procédez à l'installation du système de ventilation, assurez-vous de suivre tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis. Ne jamais mettre le chauffe-eau en marche sans être certain qu'il est bien ventilé de l'extérieur et qu'il y a assez d'air fourni pour le bon fonctionnement de l'appareil. Une erreur dans l'installation du système de ventilation pourrait conduire à des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Ce chauffe-eau est un modèle au gaz à évacuation directe qui tire tout son air de combustion et évacue les gaz de combustion directement à l'extérieur de la bâtisse. Avant d'installer la tuyauterie, élaborez bien votre plan d'installation. Assurez-vous que la chicane de cheminée a été installée dans la cheminée du chauffe-eau. Si la chicane de cheminée est manquante, appelez le marchand où vous avez acheté votre réservoir immédiatement. **NE METTEZ JAMAIS** le chauffe-eau en fonction sans que la chicane de cheminée soit installée. Assurez-vous que l'emplacement du chauffe-eau respecte tous les espacements minimums, en ce qui a trait aux exigences des matériaux combustibles

Illustration 1

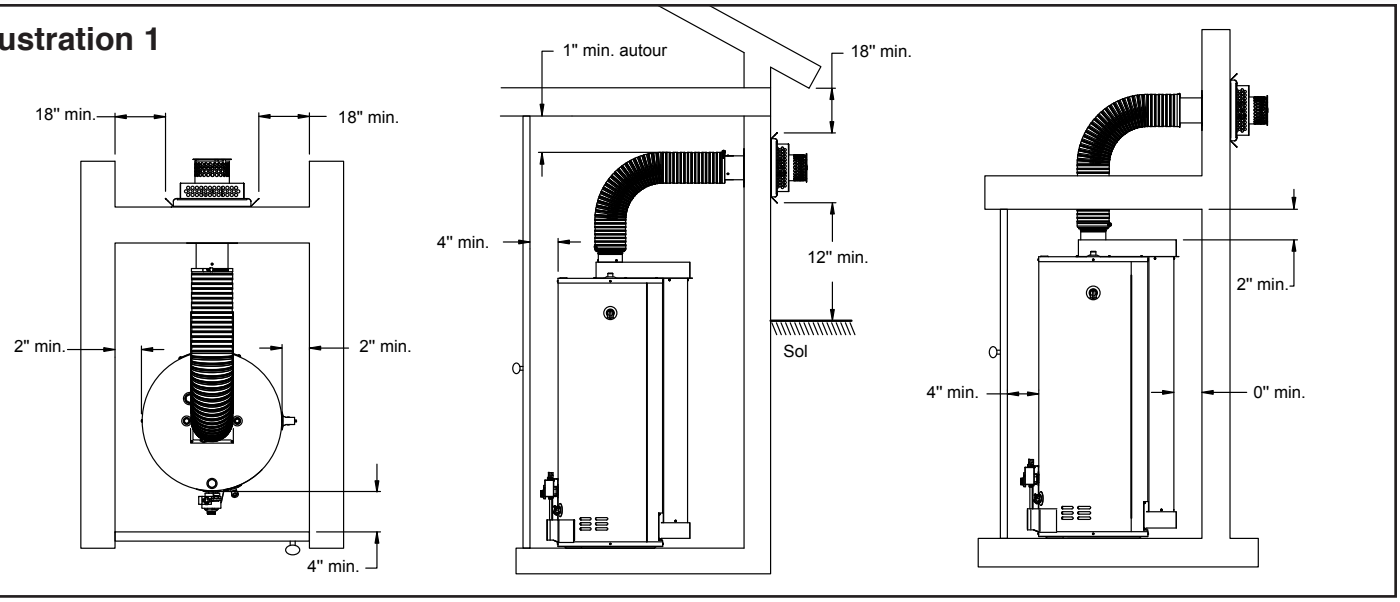

et de la ventilation **(voir Illustration 1)**, et que l'emplacement de l'évent soit installé selon tous les règlements locaux ou, en l'absence de tels règlements, selon le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis. **(voir Illustration 2)**.

Note: Assurez-vous de protéger l'édifice de toute forme de dégradation provenant des gaz de combustion de l'évent.

Kit d'évent co-axial flexible

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS installer le chauffe-eau si une pièce semble défectueuse. Le système d'évent doit être installé correctement. Assurez-vous de bien respecter une pente ascendante d'au moins 1/4 de pouce/pied (21 mm/m) linéaire. Il est très important de sceller tous les joints où il y a indication de le faire avec le scellent adhésif haute température. Un tube est fourni avec tout chauffe-eau à ventilation directe. Une mauvaise installation du système d'évent peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Ce chauffe-eau a été expédié avec un système d'évent complet. Ce système comprend :

- Une terminaison de l'évent co-axial « Wind-Tamer », avec diamètre intérieur de 3" (7,6 cm) et diamètre extérieur de 6" (15,2 cm).
- Plaque de support pour l'extérieur.
- Plaque de renforcement.
- Une longueur de tuyau co-axial flexible, avec diamètre intérieur de 3" (7,6 cm) et diamètre extérieur de 6" (15,2 cm).
- Un réducteur 6" (15,2 cm) à 5" (12,7 cm).
- Deux (2), collet de serrage de 3".
- Un collet de serrage de 6" (15,2 cm).
- Un tube de scellent adhésif haute température.
- Huit (8) ancres muraux.
- Huit (8) vis #10 x 1".
- Quatre (4) rondelles.
- Six (6) vis auto perçantes.

Installation du système d'évent

Les instructions suivantes s'appliquent sur l'installation du système d'évent qui est fourni avec chaque chauffe-eau.

1) Mettez le chauffe-eau en place **(voir *Emplacement du chauffe-eau*)**, et vérifiez si vous êtes capable d'installer le système d'évent selon les restrictions, spécifiées dans **l'Illustration 3**.

   Note:

   a) Le tube d'entrée d'air co-axial peut être installé dans n'importe quelle configuration de 0˚ à 360˚ en autant que l'espace approprié est respecté pour l'installation, les opérations de plomberie et le service après ventes (voir Illustration 3a).

   b) Le rayon intérieur minimum de la déviation du tuyau flexible est 11" (27,9 cm) (utilisez le rayon extérieur du chauffe-eau comme référence, voir Illustration 3b).

   c) La déviation maximum du tuyau flexible est 90˚ (voir Illustration 3c).

   d) Vous ne pouvez pas utilisez les montages 3 et 4 sur la même installation de système d'évent.

2) Faire une ouverture de (5 1/2") (14 cm) de diamètre dans le mur à l'endroit où le tube d'entrée d'air traversera le mur extérieur pour se brancher à la terminaison de l'évent **(voir Illustration 4)**.

3) De l'extérieur, positionnez la plaque de support extérieure et la terminaison de l'évent dans le centre de l'ouverture. Marquez la localisation des trous des ancrages muraux. Perforez des trous de 1/4" de diamètre dans le mur pour les quatre (4) ancrages muraux. Installez les ancrages muraux et fixez la plaque de support extérieur et la terminaison de l'évent avec les

Illustration 2

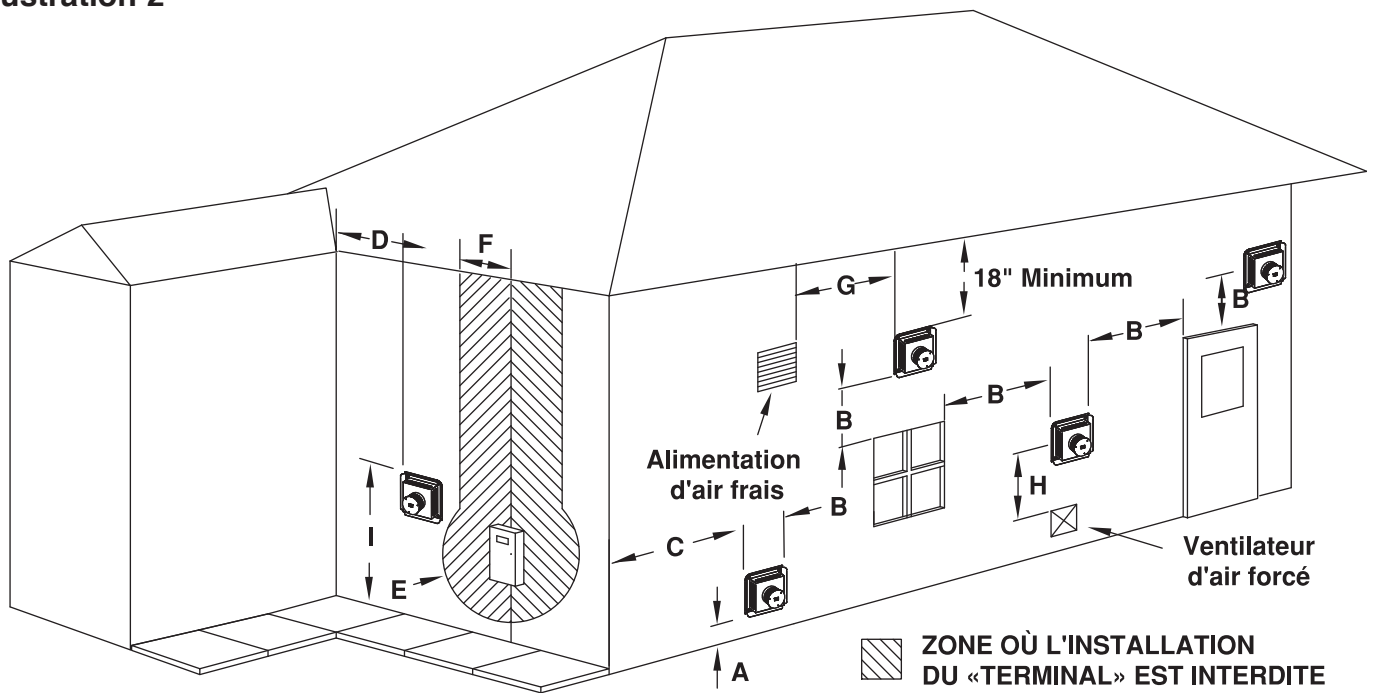

Espace libre exigé pour le coude de sortie :	Installations (Canada)	Installations (États-Unis)
A) Espace libre au-dessus du sol, d'un portail, d'une véranda, d'une terrasse ou d'un balcon[1].	12 pouces (30 cm)	12 pouces (30 cm)
B) Espace libre aux fenêtres et portes qui peuvent être ouvertes.	12 pouces (30 cm)	9 pouces (23 cm)
C) Espace libre du coin extérieur.	*	*
D) Espace libre au coin intérieur.	18 pouce (46 cm)	18 pouces (46 cm)
E) Espace entre l'entrée des services électriques et de gaz.	3 pieds (91 cm)	3 pieds (0.91 m)
F) Espace horizontal entre la ligne du centre de l'évacuation des compteurs et régulateurs.	3 pieds (91 cm) si moins de 15 pieds (4,57 m) au-dessus du compteur/ régulateur de pression	3 pieds (91 cm) si moins de 15 pieds (4,57 m) au-dessus du compteur/ régulateur de pression
G) Espace libre pour l'entrée d'alimentation d'air frais d'un immeuble ou de l'entrée d'air de tout autre appareil.	12 pouces (30 cm)	12 pouces (30 cm)
H) Espace libre pour une entrée d'air forcée.	6 pieds (1,82 m)	* *
I) Espace libre au-dessus d'un trottoir ou d'un stationnement public qui sont pavés.	7 pieds (2,13 m)	7 pieds (2,13 m)
• Espace libre vertical au débord de toit (soffit) non ventillé situé au-dessus du coude de sortie d'une distance horizontale de 2 pieds (61 cm) du centre de la terminaison.	18 pouces (46 cm)	18 pouces (46 cm)
• Espace libre vertical au débord de toit (soffit) ventillé situé au-dessus du coude de sortie d'une distance horizontale de 2 pieds (61 cm) du centre de la terminaison.	*	*
• Espace libre sous une véranda, un portail, une terrrasse ou un balcon	ne pas installer	ne pas installer
• Espace libre aux fenêtres qui ne s'ouvrent pas.*		

[1] Assurez-vous de prendre en consideration les chutes de neige anticipées pour déterminer cette espace libre.

* Voir les codes d'installation locaux et les exigences du fournisseur de gaz pour les espaces libres minimaux requis.

** La terminaison de l'évent doit se situer à au moins quatre (4) pieds (1,22 m) sous, à quatre (4) pieds (1,22m) horizontalement de, et à un (1) pied au-dessus de toute porte, fenêtre ou bouchon d'aération. Pour les installations au Canada et aux États-Unis, le coude de sortie ne doit pas être installé au-dessus d'un trottoir ou d'un stationnement pavés situés entre deux habitations unifamiliales et utilisés par ces deux habitations.

Illustration 3

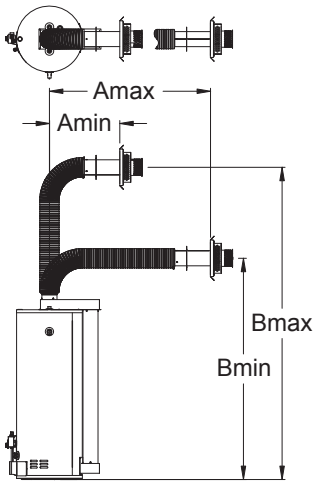

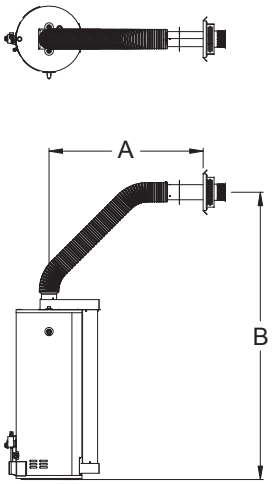

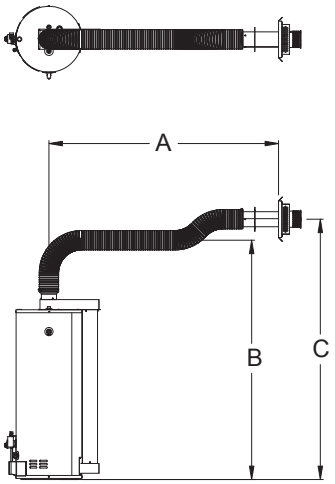

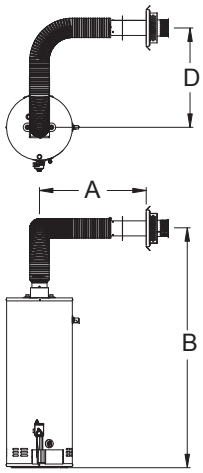

MONTAGE #1		MONTAGE #2		MONTAGE #3			MONTAGE #4		
A	**B**	**A**	**B**	**A**	**B**	**C**	**A**	**B**	**D**
Max. 90"	Min. 76"	Max. 90"	Max. 98"	Max. 90"	Min. 76"	--	Max. 72"	Min. 76"	Max. 28"
Min. 26"	Max. 144"	Min. 26"	Min. 76"	Min. 26"	--	--	Min. 26"	Min. 76"	Max. 74"

quatre (4) vis #10 x 1" et les rondelles. Assurez-vous que le protecteur d'intempérie ainsi que le mot « ***HOT*** » sur la terminaison de l'évent soient orientés correctement.

4) À l'intérieur du bâtiment, glissez la plaque de renforcement sur le tuyau de 5" (12,7 cm) de la terminaison de l'évent, jusqu'à ce qu'il soit bien appuyé sur le mur. Marquez la localisation des trous pour fixer la plaque de renforcement. Perforez des trous de 1/4" de diamètre dans le mur pour les quatre (4) ancrages muraux. Installez les ancrages muraux et solidifiez la plaque de renforcement avec les quatre (4) vis #10 x 1" **(voir Illustration 5).**

5) Appliquez le scellant adhésif haute température (au silicone ou tout autre scellant résistant à une température continue de 315˚F [160˚C]) sur le tuyau de 3" (7,6 cm) de la terminaison de l'évent ainsi que les deux extrémités 5" (12,7 cm) et 6" (15,2 cm) du réducteur.

Illustration 3a

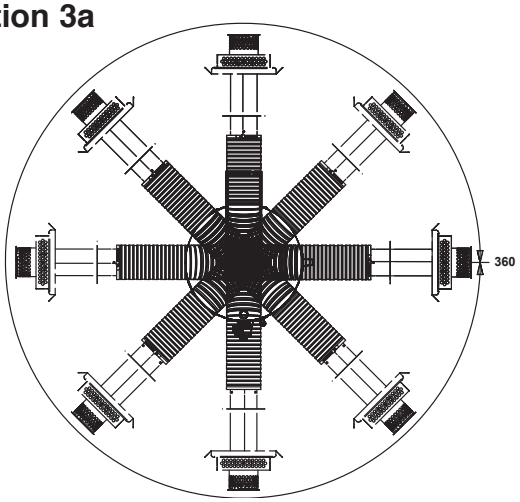

Illustration 3b

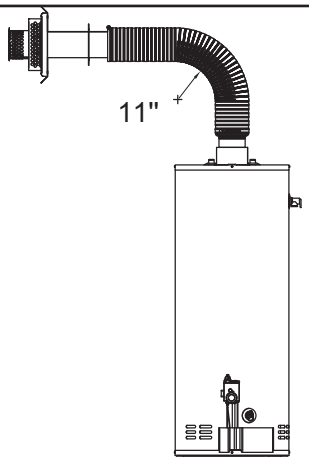

Insérez l'extrémité du réducteur de 6" (15,2 cm) dans l'extrémité du tuyau flexible qui n'a pas déjà un réducteur d'installer, et solidifiez-les ensemble avec un collet de serrage de 6" (15,2 cm). Tirez le tuyau flexible de 3" (7,6 cm) par-dessus le tuyau de 3" (7,6 cm) de la terminaison de l'évent. Solidifiez-les ensemble avec un collet de serrage de 3" (7,6 cm). Insérez l'extrémité du réducteur de 5" (12,7 cm) dans le tuyau de 5" (12,7 cm) de la terminaison de l'évent. Perforez trois (3) trous répartis sur 120 degrés à travers le tuyau de 5" (12,7 cm) de la terminaison de l'évent et l'extrémité du réducteur de 5" (12,7 cm). Solidifiez-les ensemble avec trois (3) vis auto perçants **(voir Illustration 6)**.

6) À l'autre extrémité du tuyau flexible, tirez le tuyau de 3" (7,6 cm) et le tuyau de 6" (15,2 cm) (avec réducteur déjà installer) vers le chauffe-eau. Assurez-vous de tirez le tuyau de 3" (7,6 cm) plus loin que le tuyau de 6" (15,2 cm) et de laisser assez de tuyau au-dessus du chauffe-eau pour une déviation. Assurez-vous que les ressorts

Illustration 3c

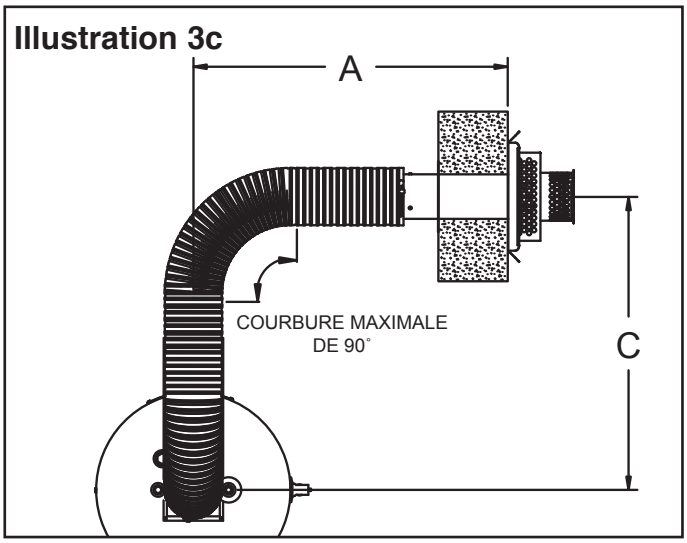

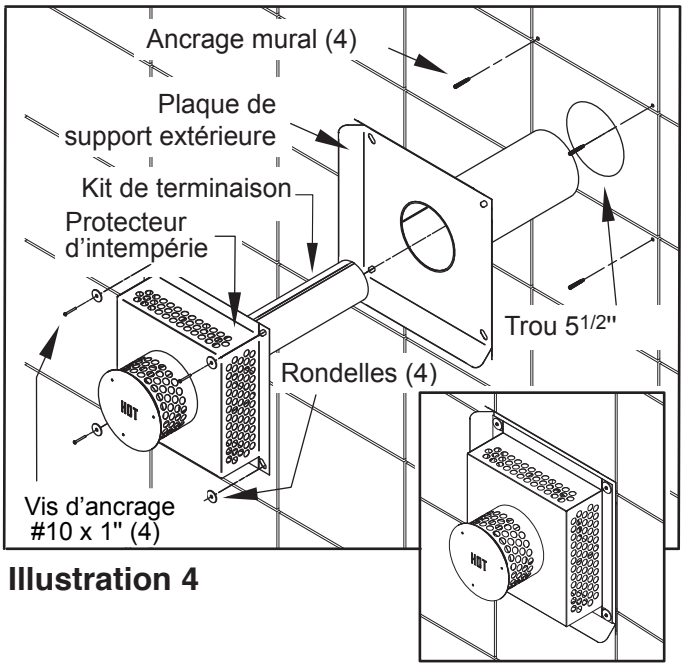

Illustration 4

entre les tuyaux de 3" (7,6 cm) et 6" (15,2 cm) sont espacer également lorsque les tuyaux sont tirer à la longueur requise et qu'il y a deux (2) ressorts espacer également ou le tuyau est dévier. Pliez le tuyau flexible vers le chauffe-eau en gardant le rayon intérieur minimum de la déviation à11" (27,9 cm). Appliquez le scellent adhésif haute température sur le réducteur de la cheminée du chauffe-eau et sur l'extrusion de 5" (12,7 cm) de la boîte d'entée d'air. Tirez le tuyau flexible de 3" (7,6 cm) par-dessus le réducteur de la cheminée du chauffe-eau et solidifiez-les ensemble avec un collet de serrage de 3" (7,6 cm). Placez l'extrémité de 5" (12,7 cm) par-dessus l'extrusion de 5" (12,7 cm) de la boîte d'entée d'air. Solidifiez-les ensemble avec trois (3) vis auto perçants **(voir Illustration 7)**.

7) Utilisez des crochets en métal afin d'assurez que les longueurs horizontales de tuyau flexible respectent une pente ascendante d'au moins 1/4 de pouce/pied (21 mm/m) linéaire entre le chauffe-eau et la terminaison de l'évent.

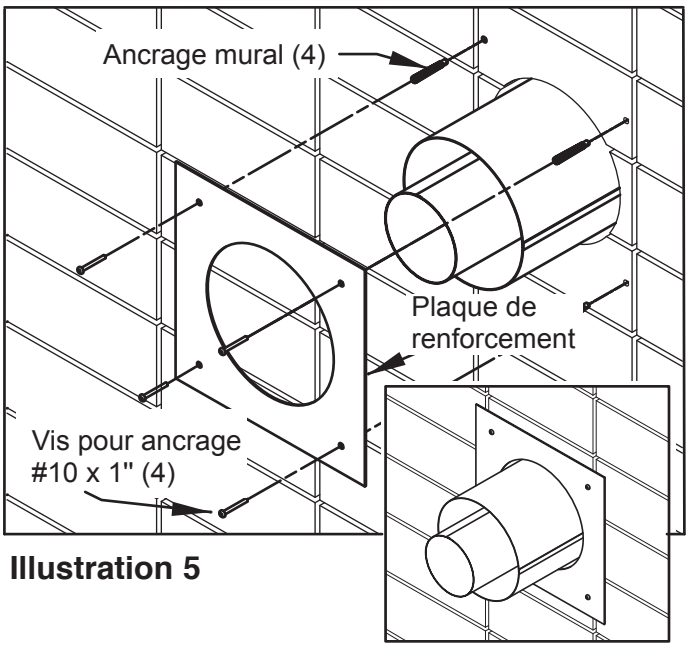

Illustration 5

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque l'installation est complétée, faites une inspection visuelle afin de vous assurer que tous les joints sont reliés correctement et conformément aux directives. Une mauvaise installation du système de ventilation peut provoquer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Illustration 6

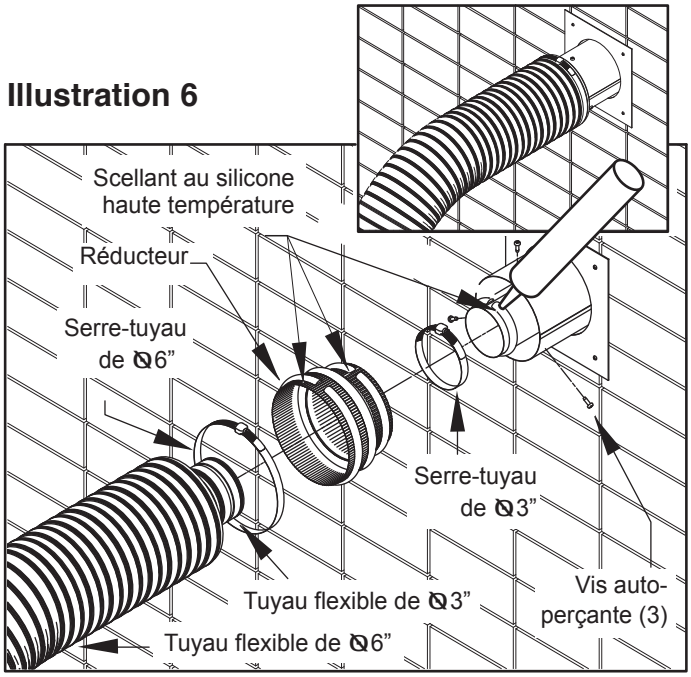

Système de plomberie

Référez-vous à **l'Illustration 9** pour une installation typique. En respectant cette disposition, vous vous assurerez du fonctionnement efficace tout au long de la vie du chauffe-eau. Avant de faire les raccordements de plomberie, localisez l'entrée d'eau **FROIDE** et la sortie d'eau **CHAUDE**. Ces raccords galvanisés ont un diamètre de 3/4 de pouce N.P.T. fileté mâle. Assurez-vous que le tuyau plongeur est bien installé dans l'entrée d'eau froide. Installez une valve d'arrêt sur la conduite d'eau froide. Il est recommandé d'installer des joints de raccords sur les conduites d'eau froide et d'eau chaude pour faciliter le changement du chauffe-eau, si nécessaire.

Lorsque vous effectuez les raccordements d'eau froide et d'eau chaude au chauffe-eau, utilisez un ruban de TeflonMD pour une étanchéité de joint de bonne qualité, et assurez-vous que tous les joints sont bien serrés. Il est interdit d'utiliser une flamme nue pour souder les raccords au réservoir. La chaleur endommagera ou même détruira le plastique recouvrant l'intérieur des raccords. **Ceci entraînera une détérioration prématurée des raccords et ne sera pas couvert par la garantie.**

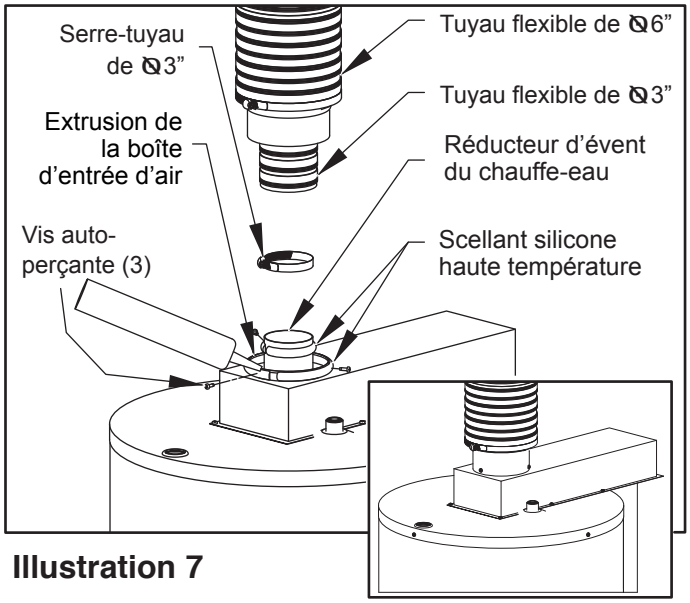

Illustration 7

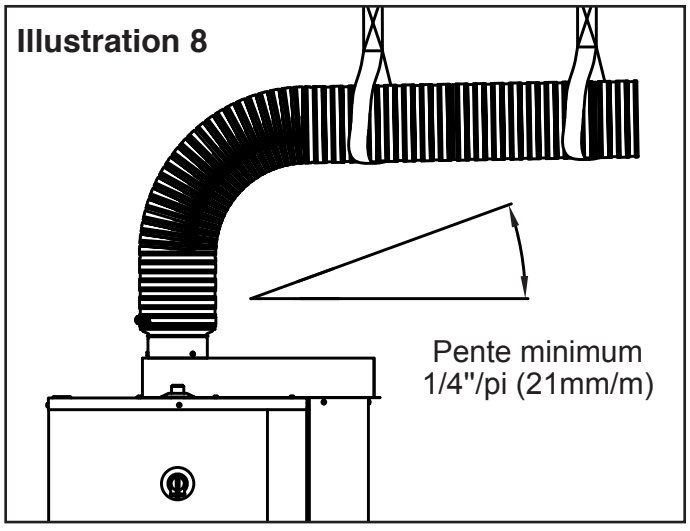

Valve de sûreté de température et pression

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS obstruer la valve de sûreté ou le tuyau d'évacuation. **NE PAS** enlever la valve de sûreté. Assurez-vous que la valve de sûreté est de la bonne dimension pour le chauffe-eau. Si la valve de sûreté coule sans arrêt, appelez un technicien qualifié pour corriger le problème. Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Afin d'offrir une protection sans faille contre une pression et/ou une température excessive, le manufacturier a installé une valve de sûreté de température et pression qui rencontre les exigences de la norme «Relief Valves and Automatic Gas Shut-Off Devices for Hot Water Supply Systems», CSA 4.4, au Canada, et/ou ANSI Z21.22, aux États-Unis. Le réglage de pression maximum de cette valve de sûreté ne dépasse pas la pression hydrostatique d'opération du chauffe-eau (150 psi = 1 035 kPa) et doit pouvoir résister une puissance en BTU/h égale ou supérieure à la puissance indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau. Cette valve de sûreté ne devrait jamais être enlevée ou obstruée.

Si vous devez changer cette valve de sûreté, veuillez utiliser uniquement une valve de sûreté de température et pression conçue à cette fin. Ne jamais installer une valve de sûreté usagée qui pourrait être endommagée ou inadéquate pour votre nouveau chauffe-eau. Cette nouvelle valve devra rencontrer les règlements locaux ou, au moins, les exigences citées plus haut. Ne jamais installer une autre valve entre la valve de sûreté et le chauffe-eau.

Un tuyau d'évacuation doit être installé à la sortie de la valve de sûreté.

Le tuyau d'évacuation :

- Ne doit pas être inférieur au diamètre de la sortie de la valve de sûreté.
- Ne doit pas être à moins de six (6) pouces (15,2 cm) et plus de douze (12) pouces (30,5 cm) au-dessus du drain de plancher.
- Ne doit être obstrué d'aucune façon. Ne pas fileter, capsuler ou obstruer la sortie de cette embouchure d'aucune manière.
- Doit être fabriqué avec un matériau capable de supporter une température de 210˚F (99˚C) sans se déformer.
- Doit être installé pour permettre un drainage complet de la valve de sûreté, ainsi que du tuyau d'évacuation.
- Doit être à proximité d'un drain de plancher.

Augmentation de la pression dans le système d'eau

Lorsque le chauffe-eau fonctionne, l'eau chauffée prend de l'expansion et crée ainsi une montée de pression. Cette particularité est normale et représente l'une des raisons pour laquelle l'installation d'une valve de sûreté est nécessaire. Lorsqu'un système d'eau froide domiciliaire comporte, soit un clapet de retenue, soit un compteur d'eau, soit une valve de réduction de pression, le réseau doit être muni d'un réservoir d'expansion afin d'éviter le « coup de bélier », sinon la garantie est nulle **(voir Illustration 9**). Une accumulation de pression est indiquée par de fréquents déversements d'eau s'échappant de la valve de sûreté. Toutefois, si la valve de sûreté laisse échapper l'eau de façon continue, il se peut que le fonctionnement de celle-ci soit défectueux. Vous devrez alors faire appel à un technicien certifié afin qu'il vérifie le système et qu'il apporte les correctifs nécessaires.

Remplissage du chauffe-eau

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS mettre le chauffe-eau en opération sans qu'il ne soit rempli complètement. **Ne pas suivre cette directive peut entraîner un bris prématuré du chauffe-eau et n'est pas couvert par la garantie**.

Assurez-vous que tous les tuyaux ont été bien raccordés. Pour remplir le chauffe-eau :

1) Assurez-vous que le robinet de vidange est fermé en insérant un tournevis à tête plate dans la fente de la tête du robinet de vidange et en tournant celle-ci dans le sens horaire ↷ .
2) Ouvrez la valve d'arrêt d'eau froide manuelle. Cette valve doit rester ouverte aussi longtemps que le chauffe-eau est utilisé. **NE JAMAIS FAIRE** fonctionner le chauffe-eau si la valve d'arrêt d'eau froide manuelle est fermée.

Illustration 9

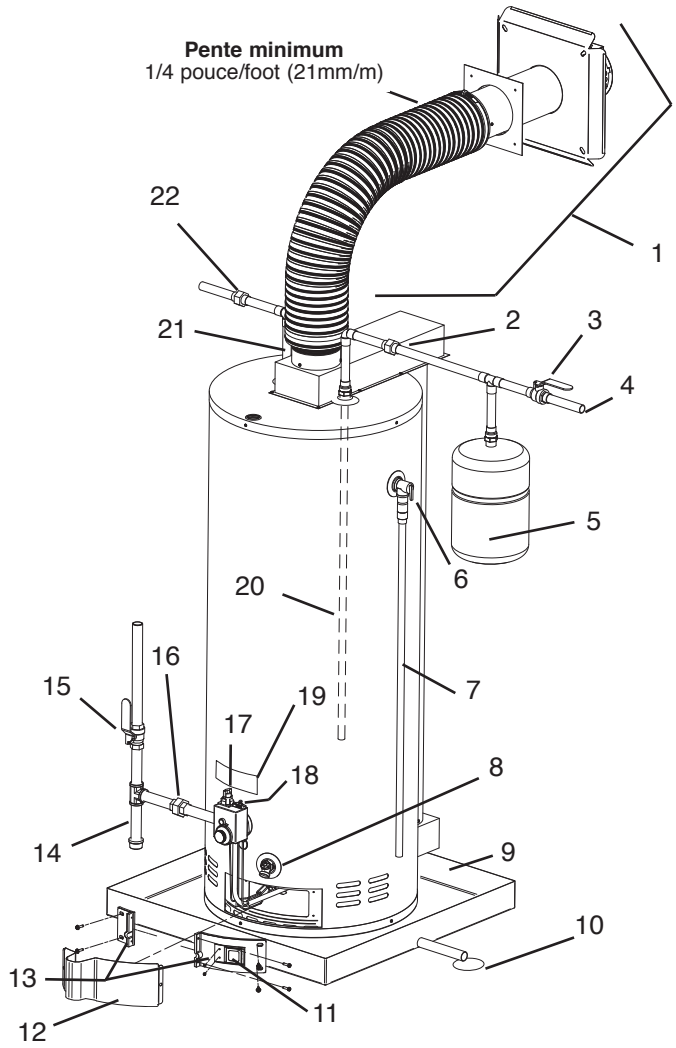

1) Kit d'évent co-axial flexible
2) Union
3) Valve d'arrêt d'eau froide manuelle
4) Entrée d'eau froide
5) Réservoir d'expansion
6) Soupape de décharge combiné température et pression
7) Tube d'évacuation
8) Robinet de vidange
9) Bassin de rétention
10) Drain de plancher
11) Visière d'observation
12) Porte d'accès extérieure
13) Portes d'accès intérieure
14) Collecteur de sédiments
15) Valve d'arrêt du gaz manuelle
16) Union
17) Contrôle au gaz
18) Allumeur piézoélectrique
19) Plaque signalétique
20) Tube plongeur
21) Sortie d'eau chaude
22) Union

---

23) Brûleur
24) Orifice du brûleur
25) Veilleuse
26) Électrode
27) Thermocouple

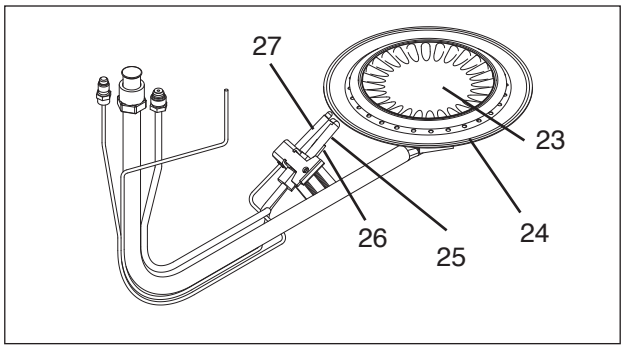

3) Afin de vous assurer que le chauffe-eau est bien rempli, ouvrez tous les robinets d'eau chaude dans la maison afin d'évacuer tout l'air contenu dans la tuyauterie du système de plomberie. Laissez ces robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau y coule de façon continue.

4) Vérifiez toutes les connexions de plomberie pour vous assurer de leur étanchéité.

Connexions du gaz

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS FAIRE fonctionner ce chauffe-eau avec tout autre sorte de gaz que celui indiqué sur la plaque signalétique de celui-ci. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le tuyau du gaz doit être installé comme il est indiqué dans **l'Illustration 9**. Afin d'avoir la bonne dimension du tuyau pour ce chauffe-eau, veuillez consulter le Code d'installation du gaz naturel et du propane CAN/CSA-B149.1, au Canada, et/ou the National Fuel Gas Code, ANSI Z223.1/NFPA 54, aux États-Unis. Seulement une tuyauterie neuve, coupée, filetée correctement et enduite d'un composé d'étanchéité approprié pour le gaz naturel et propane peut être utilisée pour le raccordement. Il est obligatoire qu'une valve d'arrêt manuelle destinée à couper le gaz soit installée sur le conduit d'alimentation du gaz. Cette valve d'arrêt de gaz manuelle doit être près du chauffe-eau. Un piège à débris (collecteur de sédiments) doit être installé sur le réseau de gaz avant le contrôle au gaz pour éviter que de la saleté s'introduise dans celui-ci. Un raccord doit être installé entre le contrôle au gaz et la valve d'arrêt de gaz manuelle pour un entretien facile du chauffe-eau.

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS utiliser une flamme nue pour rechercher les fuites de gaz. Un incendie ou une explosion pourrait être provoqué et causer des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Le chauffe-eau et le conduit de gaz doivent être vérifiés avant de mettre l'appareil en fonction. Pour en vérifier l'étanchéité :

1) Ouvrez la valve d'arrêt de gaz manuelle.

2) Utilisez une eau savonneuse pour vérifier l'étanchéité des connexions ainsi que des joints. La formation de bulles indique une fuite.

3) Corrigez les fuites.

La pression de gaz à l'entrée ne peut excéder 1/2 psi (3,5 kPa) pour le gaz naturel et le gaz propane. Des pressions excédant 1/2 psi (3,5 kPa) peuvent endommager le contrôle au gaz et produire une explosion occasionnée par l'écoulement du gaz. La pression minimum à l'entrée est indiquée sur la plaque signalétique.

Si la tuyauterie doit être soumise à un test de pression excédant 1/2 psi (3,5 kPa), le chauffe-eau et la valve d'arrêt de gaz manuelle doivent être débranchés du réseau. L'extrémité doit être colmatée à l'aide d'un bouchon (femelle). Par contre, si le test de pression n'excède pas 1/2 psi (3,5 kPa), la valve d'arrêt de gaz manuelle devra être fermée.

⚠ AVERTISSEMENT

Un orifice haute altitude **DOIT ÊTRE** installé dans un chauffe-eau installé à plus de 2 000 pieds (610 m) d'altitude. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Directives d'installation des chauffe-eau conçus pour le chauffage d'eau potable et le chauffage du bâtiment (voir Illustration 10)

Un chauffe-eau ne peut être utilisé uniquement pour le chauffage du bâtiment. Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé tant pour le chauffage d'eau potable que pour le chauffage du bâtiment, les précautions énumérées dans ce manuel, ainsi que dans celui de l'unité de chauffage, doivent être respectées et, **tout particulièrement**, les suivantes :

1) L'ensemble de la tuyauterie appartenant à tout le système de distribution d'eau chaude doit être composé de matériaux non ferreux et non toxiques pour l'humain. Ceci s'applique aussi à tout scellant utilisé.

2) Lorsque ce chauffe-eau sert à deux fins, il ne peut être relié à aucun système de chauffage existant, car celui-ci aura pu être contaminé de matières toxiques pour l'être humain au cours de son utilisation. Ceci inclut la tuyauterie car il est probable que des tuyaux déjà existants ont, par le passé, été traités avec des produits chimiques pour le nettoyage et aussi pour sceller le système.

3) Lorsqu'un chauffe-eau est utilisé à la place d'un système de chaudière, assurez-vous que toutes les normes de sécurité soient respectées, particulièrement en ce qui à trait à la valve de sûreté et au réservoir d'expansion.

4) N'utilisez pas de produits chimiques pour nettoyer les systèmes de chauffage d'eau potable.

5) Lorsque la température de l'eau nécessaire au chauffage de bâtiment doit s'élever à plus de 140˚F (60˚C) il est nécessaire d'insérer dans le réseau d'eau

chaude potable une valve thermostatique. Cette installation réduira le risque de brûlures sévères.

6) Si la conduite d'eau froide comporte, soit un clapet de retenue, soit un compteur d'eau, soit une valve de réduction de pression, un réservoir d'expansion doit être installé au système. Puisque le volume d'eau augmente au cours du cycle de chauffage, on évitera ainsi de faire suinter la valve de sûreté et d'accélérer la détérioration du chauffe-eau.
7) Avant de vous procurer un chauffe-eau destiné au chauffage du bâtiment, assurez-vous qu'un technicien qualifié évalue vos besoins énergétiques en eau chaude domestique et en chauffage du bâtiment. Ainsi, vous serez en mesure de savoir si le chauffe-eau peut subvenir adéquatement à vos besoins. Les codes locaux doivent être respectés en tous points.

Note: Il est recommandé de se procurer un chauffe-eau d'une capacité supérieure afin de combler toutes les demandes énergétiques actuelles et futures.

Illustration 10

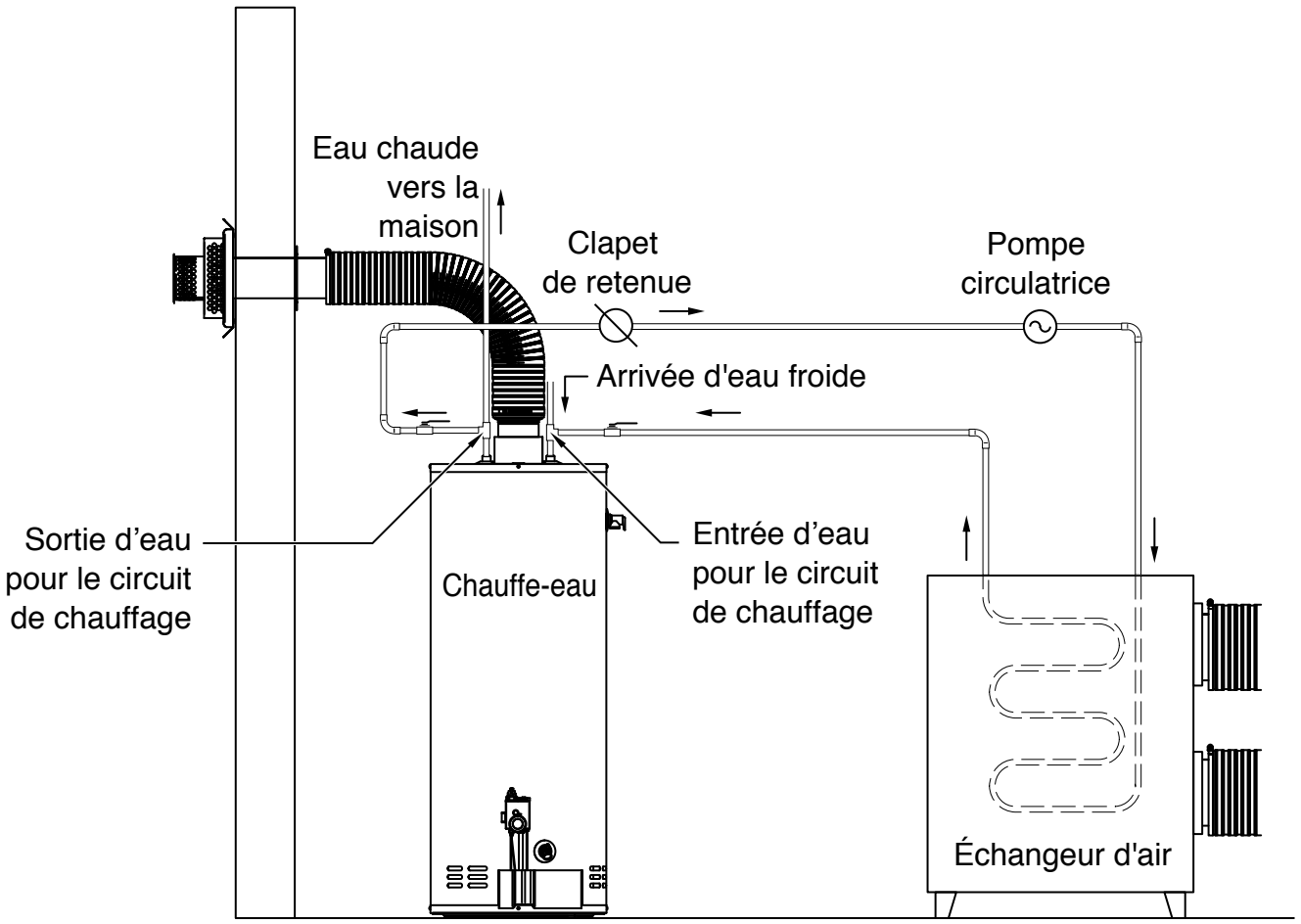

Liste de vérification pour l'installation

Emplacement

- L'emplacement du chauffe-eau est-il conforme aux exigences concernant la ventilation et situé près de l'endroit où l'on fait principalement usage d'eau chaude? ☐
- Le chauffe-eau est-il à l'abri du gel? ☐
- Un bassin de rétention a-t-il été installé sous le chauffe-eau et relié à un drain de plancher? ☐
- Le contrôle au gaz est-il accessible pour bien effectuer le service? ☐
- Le minimum d'espace libre entre les matières combustibles et le chauffe-eau a-t-il été respecté? ☐

Alimentation d'air pour la combustion et la ventilation

- L'environnement du chauffe-eau est-il dégagé et bien ventilé? ☐
- L'air frais ambiant est-il libre d'éléments corrosifs et de vapeurs inflammables? ☐
- La terminaison de l'évent a-t-elle été vérifiée pour s'assurer qu'elle n'est pas obstruer? ☐

Ventilation

- La chicane de cheminée est-elle installée dans la cheminée du chauffe-eau? ☐
- Le tuyau de ventilation a-t-il été installé avec une pente ascendante de1/4 pouce/pied (21mm/m)? ☐
- Les joints ont ils été scellés avec le scellent adhésif haute température (silicone)?
- Le tuyau de ventilation est-il supporté avec adéquatement? ☐

Alimentation d'eau

- Le tuyau plongeur est-il installé dans l'entrée d'eau froide? ☐
- La valve de sûreté de température et pression a-t-elle été installée? ☐
- Le tuyau d'évacuation de la valve de sûreté est-il installé au-dessus du drain de plancher? ☐
- Tous les raccords de la tuyauterie sont-ils étanches? ☐
- Le chauffe-eau est-il bien rempli? ☐

Alimentation du gaz

- L'alimentation du gaz est-elle du même type que celle indiquée sur la plaque signalétique du chauffe-eau? ☐
- La valve d'arrêt de gaz manuelle a-t-elle été installée sur la conduite de gaz et y a-t-il un union, ainsi qu'un piège à débris, sur ce réseau d'alimentation ? ☐
- Le diamètre de la tuyauterie est-il assez grand et fabriqué de matériaux recommandés ? ☐
- Les joints ont-ils été enduits d'un composé d'étanchéité adéquat lors de l'installation? ☐
- L'étanchéité de la conduite de gaz a-t-elle été vérifiée à l'aide d'une eau savonneuse? ☐

Allumage du chauffe-eau

Avant d'allumer ou de rallumer votre chauffe-eau, assurez-vous que vous avez lu et compris toutes les directives et les avertissements dans ce manuel, ainsi que sur le réservoir. Si vous avez des questions après la lecture des directives d'allumage, appelez immédiatement un technicien de service qualifié, le service d'entretien ou votre fournisseur de gaz.

⚠ AVERTISSEMENT

N'ALLUMEZ PAS ce chauffe-eau si :

- Il n'est pas complètement rempli d'eau.
- Le type de gaz fourni n'est pas le même que celui indiqué sur la plaque signalétique du réservoir.
- De l'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables sont entreposés près du chauffe-eau.

Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Directive d'allumage

POUR VOTRE SÉCURITÉ, LISEZ AVANT D'ALLUMER

AVERTISSEMENT: Quiconque ne respecte pas à la lettre les directives dans la présente notice risque de déclencher un incendie ou une explosion entraînant des dommages, des blessures graves ou même la mort.

A. Cet appareil est muni d'une veilleuse qui est allumée par un dispositif d'allumage piézo-électrique. NE PAS ouvrir la porte intérieure ni tenter d'allumer la veilleuse vous-même.

B. AVANT D'ALLUMER la veilleuse, reniflez tout autour de l'appareil pour déceler une odeur de gaz. Reniflez près du plancher, car certains gaz sont plus lourds que l'air et peuvent s'accumuler au niveau du sol.

QUE FAIRE SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ :

- **NE TENTEZ PAS** d'allumer d'appareils.
- **NE TOUCHEZ** à aucun interrupteur; **N'UTILISEZ** aucun téléphone se trouvant dans le bâtiment.
- De l'extérieur de votre résidence, appelez immédiatement votre fournisseur de gaz. Suivez les directives du fournisseur.
- Si vous ne pouvez rejoindre le fournisseur, appelez le service des incendies

C. Ne jamais utiliser d'outil pour manipuler (pousser ou tourner) la manette d'admission du gaz; toujours le faire manuellement. Si la manette reste coincée, ne tentez pas de la réparer; appelez un technicien qualifié. Le fait de forcer la manette ou de la réparer peut déclencher une explosion ou un incendie.

D. NE PAS utiliser cet appareil s'il a été submergé, même partiellement. Faites inspecter l'appareil par un technicien qualifié et remplacez toute partie du système de contrôle et tout contrôle au gaz qui ont été submergés dans l'eau.

DIRECTIVES D'ALLUMAGE

1. ARRÊTEZ! Lisez les directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette.
2. Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire ↷ jusqu'à la position PILOT LIGHTNING.
3. Enfoncez légèrement et tournez la manette d'admission du gaz dans le sens horaire ↷ jusqu'à la position *OFF*.

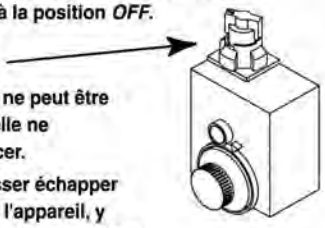

Note: La manette d'admission du gaz ne peut être tournée de *PILOT* à *OFF* à moins qu'elle ne soit légèrement enfoncée. Ne pas forcer.

4. Attendre cinq (5) minutes pour laisser échapper tout le gaz. Reniflez tout autour de l'appareil, y compris près du plancher, pour déceler une odeur de gaz. Si vous sentez une odeur de gaz, ***ARRÊTEZ!*** Passez à l'étape B des directives de sécurité sur la portion supérieure de cette étiquette. S'il n'y a pas d'odeur de gaz, passez à l'étape suivante.

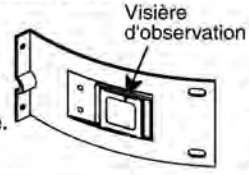

5. Retirez la porte extérieure.
6. Trouvez le bouton de l'allumage piézo-électrique.
7. Vérifiez visuellement la veilleuse à travers la visière d'observation.
8. Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens anti-horaire ↶ jusqu'à la position *PILOT*.

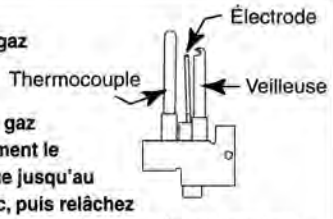

9. Enfoncez la manette d'admission du gaz et la maintenir. Enfoncez immédiatement le bouton de l'allumage piézo-électrique jusqu'au moment où vous entendrez un déclic, puis relâchez le bouton. Maintenir enfoncée la manette d'admission du gaz pendant environ une (1) minute après que la veilleuse soit allumée. Si la veilleuse ne s'allume pas, continuez à enfoncer et relâchez le bouton de l'allumage piézo-électrique. Relâchez la manette. La veilleuse devrait rester allumée. Si elle s'éteint, répétez les étapes 3 à 8.
   - Si la manette ne se soulève pas par elle-même lorsqu'on la relâche, arrêtez et appelez immédiatement un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.
   - Si la veilleuse ne reste pas allumée après plusieurs tentatives, réglez la manette d'admission du gaz à la position OFF et appelez un technicien qualifié ou le fournisseur de gaz.
10. Replacez la porte extérieure.
11. Tournez la manette d'admission du gaz dans le sens anti-horaire ↶ à la position ON.
12. Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée.

COMMENT COUPER L'ADMISSION DE GAZ À L'APPAREIL

1. Tournez le cadran du contrôle au gaz dans le sens horaire ↷ jusqu'à la position *PILOT LIGHTNING*.
2. Enfoncez légèrement et tournez la manette d'admission du gaz dans le sens ↷ horaire jusqu'à la position *OFF*.

Réglage de la température de l'eau

⚠ AVERTISSEMENT

Une température trop élevée augmente sévèrement le danger de brûlures. À 160°F (71°C), l'eau chaude peut provoquer des brûlures au troisième degré en une (1) seconde, à 140°F (60°C) elle agira en six (6) secondes et à 130°F (54°C), en trente (30) secondes. Afin de réduire ce risque, il est requis de munir les points d'utilisation d'eau chaude de valves thermostatiques dans une résidence où il y a des enfants, des personnes handicapées ou âgées.

Le thermostat est ajusté à l'usine à sa plus basse température. La température requise peut être obtenue en faisant tourner le sélecteur rotatif situé à l'avant du contrôle thermostatique. Tournez le sélecteur rotatif dans le sens horaire ↷ pour diminuer la température ou anti-horaire ↶ pour augmenter la température. Le point de référence sur le cadran de contrôle de la température est à 130˚F (54˚C) (voir Illustration 10). Chacun des points vers la gauche et vers la droite, à partir de ce point de référence, indique un changement de température de 10˚F (6˚C).

Illustration 10

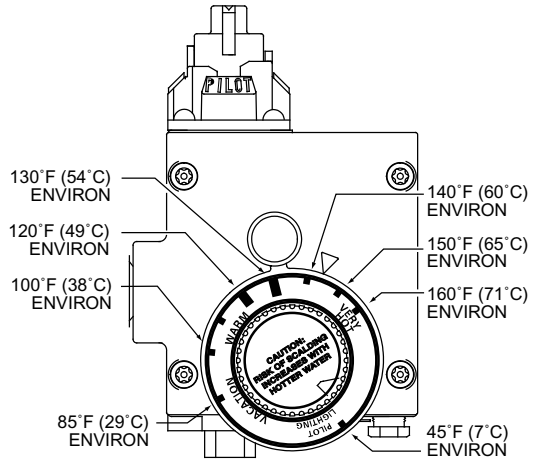

Lorsqu'il y a une demande répétée de petites quantités d'eau chaude, le brûleur s'allumera à chaque demande produisant ainsi une eau encore plus chaude à la sortie. C'est le phénomène de « stratification ». Rappelez-vous de toujours vérifier l'eau chaude à la sortie du robinet avant de vous en servir. Ceci évitera le risque de brûlures.

Le contrôle au gaz illustré dans ce manuel est muni d'un interrupteur de haute température à usage unique. Si la température de l'eau dans le chauffe-eau devait monter plus haut que 210˚F (99˚C), l'interrupteur de haute température s'activera et fermera l'alimentation de gaz au chauffe-eau. Dans ce cas, un technicien qualifié doit immédiatement remplacer le contrôle au gaz.

⚠ AVERTISSEMENT

S'il y a une surchauffe ou que l'alimentation du gaz ne se coupe pas, fermez la valve d'arrêt de gaz manuelle. Ne pas suivre cette directive peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Manque de combustible

Si votre réservoir manque de combustible, procédez de la façon suivante :

1) Fermez la valve d'arrêt de gaz manuelle.
2) Tournez le bouton de commande de gaz ↷ à la position ***OFF***.
3) Lorsque l'alimentation de gaz est rétablie, suivez les ***Directives d'allumage*** du chauffe-eau.

Entretien général

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS entreposer ni utiliser d'essence ou tout autre liquide ou produit dégageant des vapeurs inflammables à proximité de cet appareil ou de tout autre appareil.
NE DÉPOSEZ ou n'entreposez aucun objet sur le dessus du réservoir.
Ne pas suivre ces directives peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures graves ou même la mort.

Condensation
Lorsque l'humidité contenue dans les gaz de combustion entre en contact avec la cuve du chauffe-eau, il est tout probable qu'il y ait condensation. Cette situation peut se produire :

1) quand le chauffe-eau est rempli d'eau froide pour la première fois.
2) quand le chauffe-eau est trop petit pour les besoins du consommateur.
3) quand une grande quantité d'eau chaude est utilisée en un court laps de temps et remplacée par de l'eau très froide.

Dû à la haute efficacité énergétique de ce chauffe-eau au gaz, il peut se produire une plus grande condensation que sur un ancien modèle de chauffe-eau. Cette condensation produite à l'intérieur de la cheminée pourra s'égoutter sur le brûleur et faire un petit grésillement. Dans des cas extrêmes, la condensation pourra éteindre la flamme du pilote. Cette situation n'est pas rare et ne doit jamais être interprétée comme un chauffe-eau qui coule.

Puisqu'une grande quantité d'eau peut provenir de la condensation, il est important d'installer un bassin sous le réservoir **(voir Illustration 9)**. **Le manufacturier ne peut être tenu responsable d'aucune façon pour des dégâts d'eau occasionnés par le chauffe-eau.** Si le problème persiste après que le chauffe-eau est réchauffé, vérifiez toutes les connexions de la plomberie pour vous assurer qu'elles sont bien étanches.

Brûleur et veilleuse
Vérifiez le brûleur et la flamme de la veilleuse à tous les trois (3) mois. Pour ce faire, ouvrez la porte d'accès extérieure et regardez la flamme à travers la visière d'observation. Une bonne combustion de gaz donnera une flamme bleue tandis qu'une combustion inefficace fournira une flamme jaune.

⚠ AVERTISSEMENT

NE JAMAIS enlever la porte d'accès intérieur. Si vous devez ouvrir la chambre de combustion pour nettoyer le brûleur, vous devez appeler un technicien qualifié. Ne pas suivre ces instructions peut entraîner des dommages à la propriété, des blessures corporelles ou même la mort

Cuve du chauffe-eau
Vidangez la valeur d'un seau d'eau, environ une fois par année. Ceci aura pour effet d'évacuer l'excès des sédiments qui reposent au fond de la cuve, car l'accumulation de ces sédiments réduira l'efficacité et la vie du chauffe-eau

Valve de sûreté de température et pression
Activez manuellement la valve de sûreté de température et pression, au moins une fois par année, en vous tenant éloigné de la sortie d'eau chaude pour éviter tout risque de brûlure. Relevez puis relâchez le levier pour lui permettre de fonctionner librement. Si, après avoir effectué cette opération, vous vous apercevez que la valve de sûreté continue de couler, remplacez-la par une nouvelle valve.

Inspection du système de ventilation
Le système de ventilation doit être inspecté au complet une fois par année. Vérifié que la terminaison de l'évent n'est pas endommager ou obstruer. Enlevez tout obstacle qui pourrait nuire à une ventilation adéquate et une bonne circulation d'air. Vérifiez tout le système de ventilation pour vous assurer que toutes les connexions sont bien fixées et que tous les joints sont bien scellés. Si une partie du système de ventilation est endommagée, elle doit être réparée par un technicien qualifié

Anode
Le chauffe-eau est muni d'une anode de magnésium conçue pour prolonger la durée de vie du chauffe-eau. À travers l'action électrolytique, l'anode s'use lentement protégeant ainsi la cuve vitrifiée contre la corrosion. L'anode devrait être vérifiée tous les deux (2) ans. Si la moitié de l'anode est usée lors de la vérification, elle devra être remplacée. Les directives requises pour changer l'anode peuvent vous être fournies par le manufacturier.

Lorsqu'un adoucisseur d'eau est installé pour combattre une eau qui contient un niveau élevé de matières minérales (eau dure), ce dernier diminuera la longévité de votre chauffe-eau. Les sels minéraux ainsi ajoutés à l'eau augmenteront la conductivité de l'eau du réservoir et auront pour effet d'user l'anode prématurément. Vous

devrez donc vérifier l'état de l'anode à chaque année. Dans certaines conditions, l'anode réagira en produisant une eau tintée et/ou malodorante. L'odeur la plus courante est celle d'œufs pourris. Ce phénomène (sulfite d'hydrogène) est le résultat d'une réaction de l'anode en contact avec de l'eau sulfureuse, provenant le plus souvent d'un puits. Ce problème peut être enrayé ou grandement diminué par le changement de l'anode de magnésium par une anode d'aluminium et le nettoyage du chauffe-eau et du système de plomberie avec de l'eau de javel. Si le problème persiste, l'installation d'un système de filtration spécial peut être nécessaire. Vous ne devez jamais retirer l'anode de façon permanente. Retirer l'anode diminuera la durée de vie du chauffe-eau et annulera la garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

Du gaz d'hydrogène peut se former dans un système d'eau chaude qui n'est pas utilisé durant une période d'au moins deux (2) semaines ou plus. **L'HYDROGÈNE EST UN GAZ TRÈS INFLAMMABLE**. Il est fortement recommandé d'ouvrir un robinet d'eau chaude dans la cuisine et de laisser l'eau couler pendant quelques minutes avant d'utiliser quelque appareil électrique relié au système d'eau chaude, tel un lave-vaisselle ou une machine à laver. S'il y a de l'hydrogène présent, un bruit inhabituel s'échappera de la tuyauterie en ouvrant le robinet d'eau chaude. **NE PAS** fumer ou approcher une flamme près du robinet lorsqu'il est ouvert.

Vidange du chauffe-eau

Pour vider complètement votre chauffe-eau :

1) Tournez le cadran du thermostat dans le sens horaire ↷ à la position « ***Pilot Lighting*** ».

2) Tournez le sélecteur rotatif et abaissez partiellement le bouton du contrôle au gaz à la position « ***OFF*** ».

3) Coupez l'alimentation du gaz en fermant la valve d'arrêt de gaz manuelle.

4) Coupez l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau en fermant la valve d'arrêt d'eau froide manuelle.

5) Connectez une des extrémités d'un boyau d'arrosage au robinet de vidange du chauffe-eau et amenez l'autre extrémité à proximité du drain de plancher.

6) Ouvrez le robinet de vidange à l'aide d'un tournevis à tête plate, tournez-le dans le sens anti-horaire ↶ .

7) Ouvrez un robinet d'eau chaude pour laisser l'air entrer dans le système.

Vacances

Si vous prévoyez des vacances ou une absence prolongée, il est fortement recommandé de fermer l'alimentation du gaz au chauffe-eau et de fermer l'alimentation d'eau froide au chauffe-eau. Cette recommandation aura pour effet de sauver de l'énergie, de protéger votre propriété contre les dégâts occasionnés par le chauffe-eau s'il coule durant votre absence, et d'empêcher que se forme une concentration d'hydrogène dans le système. Si le chauffe-eau et la tuyauterie sont exposés à des températures très froides, vous devez les drainer.

Rappelez-vous de vérifier le chauffe-eau au complet après l'avoir fermé pour une période prolongée avant de le remettre en opération. Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli complètement et que la valve d'arrêt d'eau froide manuelle est ouverte avant d'allumer le chauffe-eau.

Procédure de service

Si vous avez des problèmes avec votre chauffe-eau, veuillez suivre les trois directives suivantes :

1) Consultez le ***Guide de problèmes courants*** **(débutant à la page 18)**. Vous y trouverez la liste complète des problèmes les plus couramment rencontrés avec votre chauffe-eau au gaz. Les solutions qui y sont énumérées pourront vous être d'un grand secours tout en vous sauvant temps et argent.

2) Si vous ne trouvez pas de solution à votre problème particulier dans ce guide, communiquez avec l'installateur du chauffe-eau ou votre fournisseur de gaz.

3) Si vous ne parvenez pas à résoudre votre problème, communiquez avec le département du service à la clientèle du manufacturier, par courriel **service@giantinc.com** ou par téléphone au **1-800-363-9354**. Afin de vous répondre de manière rapide et efficace, **ayez toujours les informations suivantes à portée de la main :**

a) Le numéro de modèle.
b) Le numéro de série.
c) La date d'installation.
d) Le nom du fournisseur.
e) L'adresse complète où le chauffe-eau est installé.
f) La description du problème.

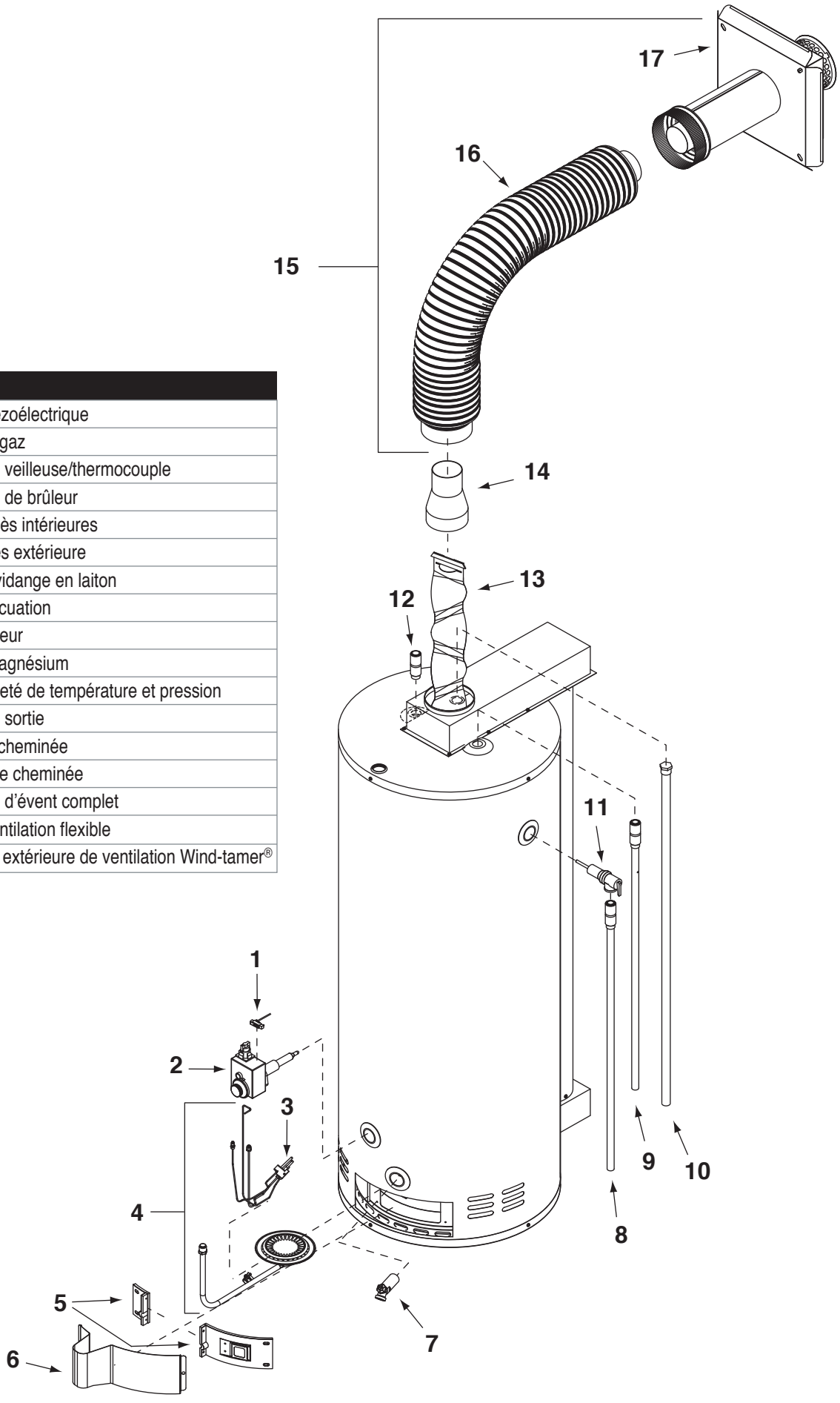

1	Allumeur piézoélectrique
2	Contrôle au gaz
3	Assemblage veilleuse/thermocouple
4	Assemblage de brûleur
5	Portes d'accès intérieures
6	Porte d'accès extérieure
7	Robinet de vidange en laiton
8	Tuyau d'évacuation
9	Tuyau plongeur
10	Anode de magnésium
11	Valve de sûreté de température et pression
12	Mamelon de sortie
13	Chicane de cheminée
14	Réducteur de cheminée
15	Assemblage d'évent complet
16	Tuyau de ventilation flexible
17	Terminaison extérieure de ventilation Wind-tamer®

GUIDE DE PROBLÈMES COURANTS

TROUBLES	LES CAUSES	LES SOLUTIONS PROBABLES
Le brûleur n'allume pas.	Aucun gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Saleté dans la conduite de gaz. Insérez un piège à débris dans la conduite de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Tuyau d'alimentation de la veilleuse obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Prises d'air obstruées.	Enlevez toute saleté, poussière et déchets à l'aide d'un aspirateur.
	Ouvertures dans le contrôleur de flamme obstruées.	Contactez un technicien qualifié.
	Tuyau d'alimentation du brûleur obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Thermocouple défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Remontez le contrôle au gaz à la température désirée.
La flamme semble flotter autour du brûleur et semble se sauver.	Haute pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Orifice du brûleur trop grand.	Changez-le pour le modèle approprié.
	Cheminée dans le réservoir obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
La flamme est jaune et faible.	Insuffisance d'air secondaire.	Vérifiez que la terminaison de l'évent n'est pas obstruée.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Tuyau d'alimentation du brûleur obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
La flamme est trop longue.	Insuffisance d'air secondaire.	Vérifiez que la terminaison de l'évent n'est pas obstruée.
	Orifice du brûleur trop grand.	Changez-le pour le modèle approprié.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
La flamme brûle à l'orifice.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
La veilleuse ne reste pas allumée.	Pas de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Saleté dans la conduite de gaz. Insérez un piège à débris dans la conduite de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Tuyau d'alimentation de la veilleuse obstrué.	Nettoyez le tube et trouvez la source du problème.
	Thermocouple mal branché sur le contrôle au gaz.	Tournez l'écrou avec vos doigts et serrez 1/4 de tour avec une clé.
	Thermocouple défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Limiteur de haute température du contrôle au gaz a sauté.	Remplacez-le par un neuf.
	Allumeur défectueux.	Remplacez l'allumeur par un neuf.
La facture de gaz est élevée.	Contrôle au gaz mal calibré.	Remplacez-le par un neuf.
	Sédiments et calcaire au fond du réservoir.	Enlevez les dépôts. Vérifiez si un système de traitement d'eau est nécessaire.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Évaluez vos besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Raccords d'eau chaude et froide inversés lors de l'installation.	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche
	Robinets qui fuient.	Réparez les robinets.
	Fuite de gaz.	Avisez immédiatement la compagnie de gaz.
	Consommation élevée d'eau chaude.	Avisez le consommateur.
	Longueur de tuyaux excessive.	Isolez la tuyauterie.
	Tuyaux dans des murs non-isolés.	Isolez la tuyauterie.

GUIDE DE PROBLÈMES COURANTS

TROUBLES	LES CAUSES	LES SOLUTIONS PROBABLES
Manque d'eau chaude.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Raccords d'eau chaude et froide inversés lors de l'installation.	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche.
	Sédiments et calcaire au fond du réservoir.	Enlevez les dépôts. Un traitement d'eau peut être nécessaire.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Évaluez vos besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée.
	Robinets qui fuient.	Réparez les robinets.
	Consommation élevée d'eau chaude.	Avisez le consommateur.
	Longueur de tuyaux excessive.	Isolez la tuyauterie.
	Tuyaux dans des murs non-isolés.	Isolez la tuyauterie.
La récupération d'eau chaude est lente.	Insuffisance d'air secondaire.	Vérifiez que la terminaison de l'évent n'est pas obstruée.
	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Contrôle au gaz ajusté trop bas.	Ajustez le cadran du contrôle au gaz à la température désirée.
	Contrôle au gaz mal calibré.	Remplacez-le par un neuf.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Estimez les besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
	Raccords d'eau chaude et froide inversés lors de l'installation.	Refaites les raccords. Vue de face, l'entrée d'eau froide est à droite et la sortie d'eau chaude, à gauche.
	Consommation élevée d'eau chaude.	Avisez le consommateur.
Fuites d'eau.	Manque d'étanchéité des raccords.	Resserrez les connexions.
	Fuites du système de plomberie ou d'autres installations.	Vérifiez le système de plomberie.
	Condensation.	Voyez la section ***Condensation***.
La valve de sécurité dégoutte.	Stratification.	Baissez la température du contrôle au gaz.
	Pression excessive.	Ajoutez une valve de réduction de pression sur la conduite d'eau froide.
	Expansion thermique sur système d'eau en circuit fermé.	Installez un réservoir d'expansion.
	Valve mal assise.	Vérifiez le fonctionnement de la valve et la remplacer, si nécessaire.
Le contrôle au gaz reste enclenché.	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
	Contrôle au gaz mal calibré.	Remplacez-le par un neuf.
Condensation.	Premier remplissage.	Laissez le chauffe-eau se réchauffer. Le problème devrait disparaître. S'il persiste, vérifiez le système de plomberie.
	Consommation élevée d'eau chaude combinée avec entrée d'eau très froide.	Laissez le chauffe-eau se réchauffer. Le problème devrait disparaître. S'il persiste, vérifiez le système de plomberie.
	Chauffe-eau trop petit pour les besoins.	Estimez les besoins réels et installez l'appareil nécessaire.
Odeurs qui accompagnent la combustion.	Insuffisance d'air secondaire.	Vérifiez que la terminaison de l'évent n'est pas obstruée.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.

GUIDE DE PROBLÈMES COURANTS

TROUBLES	LES CAUSES	LES SOLUTIONS PROBABLES
Fumée visible et carbonisation.	Insuffisance d'air secondaire.	Vérifiez que la terminaison de l'évent n'est pas obstruée.
	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Flamme jaune et faible.	Voyez la section ***Flamme jaune et faible***.
	Cheminée dans le réservoir est obstruée.	Nettoyez la cheminée et trouvez la source du problème.
	Contrôle au gaz défectueux.	Remplacez-le par un neuf.
La flamme de la veilleuse est faible.	Basse pression de gaz.	Communiquez avec la compagnie de gaz.
	Tuyau d'alimentation ou orifice de la veilleuse obstrués.	Nettoyez. Trouvez la source de congestion et réparez.
L'eau chaude dégage une odeur désagréable.	Eau avec une haute teneur en sulfate et minéraux.	Remplacez l'anode de magnésium avec une anode d'aluminium et javellisez le chauffe-eau.

CERTIFICAT DE GARANTIE DE BASE LIMITÉE

SUR CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIELS AU GAZ

GÉNÉRALITÉS

Le manufacturier garantit que, suite à la vérification de votre réclamation dans la période de garantie décrite ci-dessous, les dispositions nécessaires seront prises pour la réparation et le remplacement du réservoir ou des pièces défectueuses, sujet aux conditions mentionnées dans ce document. De plus, lors du remplacement d'un chauffe-eau ou d'une de ses pièces, la garantie couvrira seulement la période restante, c'est-à-dire, à partir de la date d'installation du réservoir original. La garantie se limite à un (1) chauffe-eau de remplacement. S'il s'avérait, dû à des circonstances exceptionnelles que ce dernier soit défectueux suite à sa vérification à notre département d'inspection, un nouveau réservoir ou pièce serait octroyé afin d'honorer la garantie originale du chauffe-eau.

CUVE INTÉRIEURE

Si la cuve intérieure d'un chauffe-eau coule dans les *SIX (6) années suivant la date originale d'installation, un chauffe-eau de remplacement sera fourni au propriétaire qui en a fait l'achat. L'utilisation d'un chauffe-eau à d'autres fins que pour un logement résidentiel unifamilial réduit la garantie à UN (1) an. Si un modèle identique de remplacement du modèle original n'est pas disponible, pour quelques raisons que ce soit, le manufacturier se réserve le droit d'offrir un modèle comparable, toutefois, une surcharge sera appliquée pour toute(s) composante(s) qui aura (auront) été incorporée(s) au chauffe-eau. La carte de garantie doit être complétée et retournée à notre usine dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'achat du réservoir. Sinon, la garantie débutera à partir de la date de fabrication.

PIÈCES

Si toute pièce s'avère défectueuse à l'intérieur d'UN (1) an, suivant la date d'installation et que la dite pièce est un produit de fabrication de notre usine ou d'une pièce approuvée OEM, le manufacturier fournira une pièce de remplacement après l'avoir reçue et inspectée.

CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

1) Une défectuosité ou mauvais fonctionnement dû à une erreur d'installation, d'utilisationou de la maintenance de l'appareil en non-conformité avec le manuel d'instruction.
2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA et/ou ETL, ainsi qu'à toute norme nationale ou code du bâtiment local.
3) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi abusif, feu, inondation, gel, ou tout autre sinistre.
4) Pour tout dommage ou défectuosité dû par l'emploi du réservoir sans qu'une valve de température et pression soit installée.
5) Pour tout dommage ou défectuosité dû au branchement électrique alors que le chauffe-eau est vide d'eau ou partiellement rempli, ou à l'accumulation de dépôt causant des éléments chauffés sans eau.
6) Pour tout dommage ou défectuosité causé au chauffe-eau par tout raccord à une source extérieure d'énergie non-approuvée par GIANT ou pour une utilisation autrement qu'avec de l'eau potable, sans additifs comme le sel, le chlore, ou des produits chimiques autres que ceux qui sont ajoutés à l'eau pour la rendre potable.
7) Pour tout dommage ou défectuosité dû à l'enlèvement de l'anode et/ou de ne pas avoir vérifié que l'anode était encore fonctionnelle.
8) Pour tout dommage ou défectuosité causé par l'ajout de toutes pièces fabriquées par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le manufacturier tels qu'éléments, contôles, tubes-plongeur, valve de sécurité, etc...
9) Pour tout dommage occasionné par un chauffe-eau qui coule et qui n'est pas adjacent à un drain de plancher.
10) Pour tout chauffe-eau mis en opération à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le limitateur de haute température, ou pour tout chauffe-eau non alimenté en eau potable circulant en tout temps.
11) Pour tout chauffe-eau ayant un fond renversé (coup de bélier) dû à une pression supérieure à 300PSI. Cette pression excessive est causée par l'ajout, dans le système d'aqueduc, d'une valve de réduction de pression et/ou d'un clapet sur le système d'alimentation d'eau de la municipalité à l'intérieur du domicile.
12) Pour tout chauffe-eau installé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

RESPONSABILITÉ POUR SERVICE ET MAIN-D'ŒUVRE

Cette garantie n'inclut aucuns frais de main-d'œuvre , de service, de l'enlèvement et de l'installation d'un chauffe-eau de remplacement. Tous les frais encourus sont à la charge du propriétaire du chauffe-eau.

FRAIS DE TRANSPORT

Si un chauffe-eau ou pièce devait être remplacé, ce dernier sera livré port payé par un transporteur au choix du fabriquant, chez le distributeur ou détaillant le plus près du propriétaire. Tous les frais de manutention locale en ce qui concerne le retour du chauffe-eau ou pièce défectueuse chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Toute réclamation concernant le service de garantie devrait être acheminée à votre contracteur, entrepreneur autorisé, ou détaillant par lequel vous avez acheté votre chauffe-eau. En retour, le dit contracteur, entrepreneur autorisé ou détaillant communiquera avec le manufacturier. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez entrer en communication avec un des détaillants de votre localité vendant nos produits. Si vous désirez avoir d'autres informations concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département de service à la clientèle au (514) 645-8893 ou 1-800-363-9354, option 1. Afin de répondre à votre appel dans les plus brefs délais, veuillez avoir en mains le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre chauffe-eau. Vous les trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre réservoir. La preuve d'achat avec la date, le nom du magasin où le chauffe-eau a été acheté est obligatoire si la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

Advenant le cas où le même modèle n'est pas disponible, le manufacturier s'engage à fournir un chauffe-eau ou une pièce de remplacement avec des caractéristiques comparables. Si pour répondre aux exigences gouvernementales et aux nouveaux standards de l'industrie, le chauffe-eau ou pièce de remplacement comprend des caractéristiques différentes du précédent, vous devrez payer la différence de prix occassionée par ces nouvelles exigences. Si vous payé la différence de prix, vous obtiendrez une nouvelle garantie complète de base limitée sur le chauffe-eau de remplacement.

DIVERS

Personne n'est autorisée à modifier les conditions de cette garantie. Le fabricant ne reconnaîtra aucune offre de garantie, de quelque nature qu'elle soit, autre que la garantie de base limitée. Aucune réclamation pour tous les incidents ou dommages conséquents (incluant les dommages causés par la cuve intérieure qui coule) ne sera acceptée. Si la carte ne nous est pas retournée, une preuve d'achat affichant le nom, la date ainsi que l'endroit où vous avez effectué votre achat sera nécessaire afin de répondre à votre demande de réclamation. Si vous ne pouvez pas nous retourner cette preuve d'achat, la période de garantie offerte sera alors réduite au minimum. Afin d'éviter toute confusion et/ou malentendu, nous vous suggérons donc fortement de nous retourner votre carte de garantie dûment remplie dans les quarante cinq (45) jours suivant la date d'installation.

GARANTIE PROLONGÉE

Pour toute information concernant des chauffe-eau électriques ou au gaz naturel de première qualité, veuillez contacter un plombier licencié ou un détaillant autorisé de votre région.